

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 0
Reçu en Préfecture le :

Date de mise en ligne :

certifié exact,

***Séance du mardi 1 octobre
2024
D-2024/301***

Aujourd'hui 1 octobre 2024, à 14h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Etaient Présents :

Excusés :

Compte rendu-Délégation relative aux contentieux 2023- Information

Monsieur Dominique BOUISSON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération en date du 26 janvier 2021, le conseil municipal de Bordeaux a délégué au Maire sa compétence dans une série de matières, listées à l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Dans ce cadre, le Maire a été autorisé à défendre en justice ou agir devant les juridictions. Le tableau joint liste les contentieux de l'année 2023.

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 1 octobre 2024

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Dominique BOUISSON